



Phrygie, la mascotte des jeux olympiques de Paris 2024, mène la vie dure aux étudiants parisiens et aux personnes en situation de logement précaire...

Dessin de Alice
©Komydiz

Et les droits sociaux ?

Il existe un autre problème à ces JO : les logements déjà existants dont nous parlions ci-dessus sont déjà habités ! Deux types de logements seront réquisitionnés :

- les logements du CROUS (centre régional de œuvres universitaires et scolaires) d'Île-de-France. Le syndicat de l'union étudiante écrit sur Twitter/X : **«Pour permettre l'organisation de jeux olympiques destinés aux plus riches [...], des étudiant.es vont donc être expulsé.es de chez eux pendant l'été 2024 et se retrouver sans logement ! »**

Après beaucoup de critiques, le ministère des sports a déclaré que les étudiants retrouveront leurs logements

en septembre et pourront être logés ailleurs pendant l'été si besoin.

-près de 5000 logements d'hébergement d'urgence (ce sont des logements vers lesquels sont orientées des personnes sans logement ou victimes de violences conjugales ou autre...)

Et nos libertés fondamentales ?

Malheureusement, ce n'est pas fini ! En effet, les JO 2024 seront très surveillés, notamment avec des drones et caméras de vidéosurveillance dont les images seront analysées par des intelligences artificielles. Des lois ont également été rajoutées ou modifiées pour l'occasion, dont une qui punit